

LE TRAMWAY

UN CHOIX LOGIQUE POUR L'AVENIR DE QUÉBEC

Le projet de Réseau structurant proposé par la Ville de Québec et actuellement examiné par le BAPE est une poursuite logique des efforts faits dans les dernières années pour améliorer les services de transport collectif dans notre ville. Il relève aussi d'une vision d'avenir qui tient compte des défis environnementaux et d'aménagement urbain que nous devons affronter au cours des prochaines décennies.

Tout projet de cette ampleur nécessite des ajustements durant les étapes de conception et d'implantation, mais cela ne doit pas nous faire perdre de vue les fondements et la pertinence du projet.

UNE SUITE LOGIQUE AUX TROIS DÉCENNIES DES METROBUS

Il y a trente ans, le transport en commun vivait à Québec et plusieurs ne lui voyaient pas vraiment d'avenir dans une agglomération quadrillée d'autoroutes. Pourtant, en 1992, la création des services Métrobus, plus rapides et plus fréquents, ainsi que la multiplication des parcours Express et des voies réservées, ont rapidement changé la situation.

La population a répondu positivement et le transport en commun a gagné en crédibilité. Alors qu'en 1992, certains médias et citoyens exprimaient des peurs et de l'opposition face à ces changements, plus personne aujourd'hui ne remet en question leur pertinence. L'achalandage a augmenté et il faut maintenant prévoir un service adapté pour les prochaines décennies.

Le projet de Réseau structurant, avec le tramway comme épine dorsale, est tout à fait logique. Il améliore la desserte, la fréquence et le confort du service. Il constitue une solution bien adaptée à la réalité de Québec à un prix abordable. Un projet de métro souterrain aurait constitué un luxe pour

notre faible densité de population. Un très grand nombre de villes de la taille de Québec dans le monde ont déjà opté pour le tramway. Même au Canada, Québec est la seule ville de plus de 500 000 habitants qui n'a pas encore un tel système.

Les actions pour contrer les changements climatiques devraient être la première priorité des décideurs publics et privés pour les prochaines décennies. Les projets d'amélioration du transport collectif font partie des solutions à privilégier pour diminuer la pollution due au transport, pour limiter l'étalement urbain et favoriser des milieux de vie plus conviviaux. Le projet de Réseau structurant et de tramway rejoint tous ces objectifs.

PLUS D'AVANTAGES QUE DE DÉSAGRÉMENTS

Il est inévitable que l'implantation d'un projet de cette ampleur cause des désagréments pendant la période de construction. Il implique aussi des changements permanents aux conditions de circulation et de stationnement dans certains secteurs. Le BAPE doit retenir les propositions pertinentes des citoyens pour amenuiser ces inconvénients. Mais ceux-ci sont mineurs par rapport aux avantages du projet pour la collectivité.

Il faut savoir que, dans la grande majorité des villes où un tramway a été implanté, la population a reconnu sa pertinence et a même rapidement demandé son extension par la suite.

UN PROJET À DÉMARRER MAINTENANT

Les conditions sont réunies pour démarrer ce projet. Le budget nécessaire est confirmé et la Ville multiplie les efforts pour éviter tout dépassement. C'est un projet tout ficelé pour aider à la relance économique post-Covid.

Les études du Gouvernement du Québec pour la construction éventuelle d'un troisième lien vers la Rive-Sud ne doivent pas retarder le projet de tramway. Il y a encore tellement d'inconnues dans le projet de troisième lien, à commencer par le coût qui pourrait être prohibitif, compte-tenu des faibles avantages identifiés jusqu'à maintenant. A mes yeux, le troisième lien envisagé apporte très peu d'améliorations aux conditions de circulation sur la rive-nord. Son principal effet sera de favoriser l'étalement urbain sur les terres agricoles à l'est de Lévis, comme ce qu'on observe actuellement dans le secteur Bernières-St-Nicolas.

J'invite le BAPE à faire rapidement ses recommandations pour améliorer le projet afin que la Ville puisse faire des ajustements dans les meilleurs délais et que le projet puisse démarrer.

Claude Larose
citoyen de Québec
ex-président du RTC (1989-1998)